

SERVICE DE GARDE

Modification à la <u>réservation de base</u>

Nom de l'enfant :					Groupe :	
Garde partagée :	Oui 🗌	Non 🗌		→ Si oui, joindr	e le calendrier d	le fréquentation
Payeur principal :	Mère 🗌	Père 🗌	Tuteur] Autre	:	
Heure <u>d'arrivée</u> prévue	au service (de garde :				
Heure <u>de départ</u> prévue du service de garde :						
Modification à compter	du :					
Cochez « les périodes » correspondantes <u>aux présences prévues</u> de l'enfant au service de garde.						
	Lundi	N	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin						
Midi						
Après-midi (soir)						
Arrêt de fréquentation du service de garde Un délai de 5 jours ouvrables est requis pour modifier les présences dans la réservation de base, tel que prévu aux règles de fonctionnement des services de garde du centre de services scolaire.						
Signature de l'autorité parentale						 Date
		RÉSERVÉ .	À L'ADMIN	IISTRATION		
Statut au 30 septembre :	Régulier		Spor	adique		
Tarif à utiliser :	☐ Subventionné		☐ Non-subventionné		Autre :	
Date d'entrée en vigueur (délai de 24 l	heures) :				
Notes :						